

Intra CL

Public

1 groupe de travailleurs sociaux de la caf du Maine et Loire

Modalités pratiques

4 jours soit 28 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

3760.00

Modalités d'animation

Formateur

BEAUFRETON PETIT

Marie-France

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

3760.00

2019- Accompagner les familles endeuillées - CAF 49

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N°77/19 – EGOC / CAF MAINE ET LOIRE

PROGRAMME

« ACCOMPAGNER LES FAMILLES ENDEUILLÉES

Public : 1 groupe de travailleurs sociaux de la Caf du Maine-et-Loire. Liste des participants en annexe.

Effectif validé par une feuille de présence.

Durée – Dates - Lieux : **4 jours, les 26-27 septembre et les 24-25 octobre 2019**

- => 3 j – Aspects psychologiques – Animée par Stéphanie GORECKI = **26-27 septembre 2019 – Salle CODIR + 24 octobre 2019 - Salle des commissions**
- => 1 j – Co-animation Marie-France BEAUFRETON et Maître Julie HOUDUSSE, - Cabinet H2C d'Angers => **25 octobre 2019 – Salle des commissions**

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 17h soit 7h de formation par jour

Lieu : **ANGERS** – Siège de la Caf – 32 rue Louis Gain .

1 - Aspects psychologiques

3 jours – Les 26-27 septembre et le 24 octobre 2019

Contexte de la demande de la Caf

La Caf de Maine et Loire a décidé de faire porter à l'ensemble de ses

travailleurs sociaux l'offre de service famille endeuillée (sauf situation personnelle particulière) pour des raisons d'homogénéité des interventions des professionnels et pour améliorer notre capacité de réponse sur tous les territoires du département. Jusqu'à aujourd'hui cette offre de service n'était portée que par quelques-uns d'entre eux, formés à cet effet.

Le déploiement de cette offre de service sur l'ensemble des travailleurs sociaux ne sera effectif qu'après une formation spécifique à cet accompagnement.

Les travailleurs sociaux qui bénéficieront de cette formation n'ont jamais pratiqué cette offre de service, ils n'ont donc pas d'expérience professionnelle à interroger. Il y a très naturellement de l'appréhension chez les professionnels liée à leur propre rapport au deuil et au sentiment de grande spécialisation nécessaire pour être à même d'exercer cette offre de service.

Objectifs

- Avoir des repères dans les processus de deuil
- Analyser les conséquences émotionnelles et comportementales du deuil pour la personne ou pour le groupe.
- Repérer où en est la personne dans le processus de deuil, pour l'accompagner de la manière la plus juste.
- Prendre conscience de ses propres réactions émotionnelles et mentales face aux deuils et à la mort, les comprendre et les gérer.
- Développer une communication adaptée pour mieux accompagner

Contenu

- Définition du deuil, des personnes endeuillées
- Le vécu du deuil après la mort: l'importance des rites
 - La mort : notions philosophique et spirituelle dans l'histoire.
 - Les rites : définition, fonction
 - Appréhender les rites funéraires suivant les religions
 - Les rites et la mort dans la migration : Approches ethnopsychiatrique, ethnosociologique
- Le rapport du travailleur social à la mort : représentations de la mort et résonances émotionnelles
- Se situer en tant que professionnel dans nos croyances, nos valeurs, nos opposants et nos alliés dans notre rapport à la mort
- Analyse des différentes phases du deuil (processus de deuil)
 - Approche générale, médicale, psychiatrique, psychanalytique

- La notion de culpabilité
- Intégration de la mort au cours des âges

- L'analyse des changements pour la personne ou la famille.
- Les différentes étapes du deuil familial
- Les incidences du deuil sur le système familial
- Gestion du deuil par l'enfant et la fratrie (incidence sur l'accompagnement des familles dans leur parentalité)

- L'analyse des facteurs de risque de complications du deuil

- Exemple d'accompagnement à la CAF par des professionnels ayant une pratique sur l'accompagnement au deuil [Professionnels Caf 49]

- Développer une communication adaptée à l'accompagnement spécifique des familles en deuil :
 - l'écoute active et bienveillante ; empathie et compassion
 - l'accueil des émotions de la personne, de la famille
 - le questionnement ;
 - les enjeux éthique ; élaboration du cadre, pose des limites

- Prendre en compte ses propres ressentis :
 - prendre conscience de sa propre réaction émotionnelle,
 - gérer sa propre réaction : la mise à distance, la protection, la recherche de la juste proximité avec les familles, pour rester dans un accompagnement adapté et professionnel.
 - évacuer le stress émotionnel lorsque c'est nécessaire.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques de toute la formation sont construites sur les besoins théoriques et de conseils des travailleurs sociaux dans leur réalité de travail.

- Apports théoriques, échanges et interactivité. Les apports permettent

d'intégrer les expériences et observations

- Travail en groupe plénier à partir d'éléments apportés par les stagiaires et les outils apportés par l'intervenante
- Travail en sous-groupe

Soutien à la construction de l'identité du service et au renforcement du sentiment d'appartenance :

- Co-animation Travailleurs sociaux référents le **27 septembre 2019** – début après-midi (13h30-15h30).

Intervenant

Stéphanie GORECKI, psychologue clinicienne

2 - Aspects réglementaires et juridiques

1 jour le 25 octobre 2019

Objectifs et contenu

- Repérer à bon escient les différentes aides légales et extra légales possibles, en fonction des situations, pour éviter les indus.

Connaître la législation en vigueur :

Droits légaux et extra-légaux :

- congés de solidarité familiale ou allocation journalière d'accompagnement
- aides légales,
- capital décès
- décès par accident du travail ou maladie professionnelle
- pension de réversion
- protection sociale
- aides sociales diverses (Employeur, CCAS, CPAM, associations, etc.)

Aspects juridiques

- Constatation médicale du décès
- Constatation juridique du décès et ses impacts (« le disparu », « l'absent »)

- Conflit d'organisation de la sépulture
- Ouverture de la succession
- Notion d'héritier
- Les conséquences juridiques du décès au regard :
 - Des comptes bancaires
 - Des frais d'obsèques
- La succession
- Gestion des dettes
- La naissance de l'indivision
- Les droits du conjoint, du concubin, du partenaire vis-à-vis du logement familial (en location, en propriété de l'un ou des deux).
- Autorité parentale pour le parent n'étant pas titulaire avant le décès
- Protection possible à anticiper pour les enfants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques par des professionnels
- Cas pratiques exposés par les participants
- Adresses utiles et sites internet (permet de consulter des informations constamment à jour)

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmises par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de la formation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Intervenants

Intervenants : Maître **Julie HOUDUSSE** et Me **Lauren Berrué** - Cabinet H2C d'Angers / **Marie-France BEAUFRETON**

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
